

Évaluation des spécialistes en procédés administratifs
et des conseillers aux établissements

Toujours l'impasse!

À retenir

Il n'y a toujours pas d'entente sur la valeur des emplois de spécialiste en procédés administratifs et de conseiller aux établissements

À faire

Nous vous invitons à prendre part à la démarche d'enquêtes pour nous aider dans la poursuite de nos travaux

Après plusieurs années, le désaccord persiste entre le Conseil du trésor et la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) et le Syndicat québécois des employées et employés de services (SQEES-FTQ), qui ne s'entendent toujours pas sur la valeur des emplois de spécialiste en procédés administratifs et de conseiller aux établissements.

Rappelons qu'à la dernière ronde de négociation du secteur public, les parties ont convenu de mettre en place un comité de travail dont le mandat était de poursuivre les discussions sur l'évaluation de ces titres d'emploi. Nous menons actuellement ces travaux d'évaluation en intersyndicale CSN et FTQ, puisque nous avons accepté d'unir nos comités respectifs face au Secrétariat du Conseil du trésor.

Un exercice de relativité salariale à terminer

Les spécialistes en procédés administratifs et les conseillers aux établissements sont parmi les rares titres d'emploi n'ayant toujours pas fait l'objet d'entente de relativité salariale. En rappel, il s'agit d'un processus à travers lequel une valeur est attribuée à des emplois mixtes (sans prédominance masculine ou féminine).

Après quelques rencontres du comité de

travail, force est de constater que c'est toujours l'impasse entre les parties. Le Conseil du trésor maintient sa position en évaluant les deux titres d'emploi au rangement 21, ce qui, concrètement, aurait comme effet de placer les salarié-es hors échelle salariale. Autrement dit, pour le Conseil du trésor, les spécialistes en procédés administratifs et les conseillers aux établissements touchent un salaire trop élevé par rapport à la valeur réelle de leur emploi! Du côté des organisations syndicales, nous continuons de réclamer une valeur supérieure pour ces emplois.

Nouvelles enquêtes

Dans ce contexte, nous avons annoncé au Conseil au trésor que la partie syndicale procédera à de nouvelles enquêtes auprès des salarié-es occupant des postes de spécialistes en procédés administratifs et de conseillers aux établissements.

Ces enquêtes permettront d'évaluer ces deux titres d'emploi et les mouvements d'effectifs en regard de la réalité actuelle et des changements engendrés par les réformes du réseau de la santé et des services sociaux des dernières années, et ce, afin de continuer d'alimenter notre argumentaire face au Conseil au trésor. La démarche d'enquête débutera sous peu. Pour toutes questions concernant ce dossier, n'hésitez pas à contacter votre syndicat local.